Académie de Strasbourg

Circonscription de Thann

RPI de „LA PETITE DOLLE“
3, Rue de la Station
68700 ASPACH-LE-BAS
Tél. : 03 89 48 78 30
Courriel : ce.0681449F@ac-strasbourg.fr

RPI de «La Petite Doller»
Aspach-Michelbach Aspach-le-Bas Schweighouse

REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 3ème TRIMESTRE
DU RPI DE « LA PETITE DOLLER »
MARDI 24 JUIN 2025 A 18H30

Représentants des communes & du S.I.S. présents :	Enseignants & AESH présents :	Parents élus présents :
M. LEMBLE (maire d'Aspach-Le-Bas), Mme ECKERLIN (déléguée de la commune d'Aspach-Le-Bas), Mme ZIEGLER (déléguée de la commune de Schweighouse)	Mmes ARNOLD, BOMBENGER-JAOUL, CHATELET, ERLENBACH, FLESH, GASSER, LEMBLE, LESENECAL, LEY, MULLER, VELOTERI, Mr DEL FRARI (enseignant), M. KEMPF (directeur du RPI), Mme NACHBAUR (AESH).	Mmes LEBRUN, BUHL, DIALLO-PARDONNET, GIRAUD, JACQUOT, FONDEMENT & KELLER. M. ESTEVES.

Personnes excusées : Mme KAUFMANN (IEN), M. HORNY (maire d'Aspach-Michelbach), Mme LANDAUER (délégué de la commune d'Aspach-Michelbach), M. LEHMANN (maire de Schweighouse), Mme WEISS (délégué de la commune de Schweighouse) Mme DEL TATTO (présidente du syndicat scolaire), M. HUG (directeur du périscolaire), Mmes LAULE, GASSER (enseignantes) Mmes, GASSER, GROSS, PAPIRER et THUET & (ATSEM), Mes ESCANUELA et BUFFLER (AESH)

1. LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 18.03.2025 :

Tous les membres du conseil d'école ont été destinataires du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole de notre RPI. Le compte-rendu du conseil d'école du 2ème trimestre du 18.03.2025 est approuvé à l'unanimité.

2. FONCTIONNEMENT DU RPI :

Effectifs à la rentrée 2025 :

Pour l'année scolaire 2025-2026, au 15 juin 2025, les effectifs sont les suivants :

MATERNELLE **TOTAL :** **100** élèves contre **91** en juin 2024	Petite section (né en 2022) :	**32 élèves**
	Moyenne section (né en 2021) :	**38 élèves**
	Grande section (né en 2020) :	**30 élèves**
ELEMENTAIRE **TOTAL :** **203** élèves contre **204** en juin 2024	Cours préparatoire (né en 2019) :	**34 élèves**
	Cours élémentaire 1 (né en 2018) :	**41 élèves**
	Cours élémentaire 2 (né en 2017)	**41 élèves**
	Cours moyen 1 (né en 2016) :	**43 élèves**
	Cours moyen 2 (né en 2015) :	**44 élèves**

Cela représente un effectif total de **303** élèves contre **295** en juin 2024.

Répartition des classes pour l'année scolaire 2025-2026 :

Schweighouse : PS-MS : 25 élèves (17 PS + 8 MS)

Schweighouse : MS-GS : 25 élèves (9 MS + 16 GS)

Michelbach : PS-MS : 25 élèves (15 PS + 10 MS)

Michelbach : MS-GS : 25 élèves (11 MS + 14 GS)

Aspach/Bas : CP : 25 élèves

Aspach/Bas : CE2 : 27 élèves

Aspach/Bas : CM1 : 26 élèves

Aspach/Bas : CM2 : 26 élèves

Schweighouse : CE1 : 25 élèves

Michelbach : CP-CE1 : 25 élèves (9 CP+ 16 CE1)

Michelbach : CE2-CM1 : 24 élèves (14 CE2+ 10 CM1)

Michelbach : CM1-CM2 : 25 élèves (7 CM1 + 18 CM2)

Le directeur informe les membres du conseil d'école du départ de deux collègues, chacune à sa manière très investie dans la vie de notre RPI.

Madame ROUX, jeune P.E.S., dynamique, impliquée et parfaitement intégrée à l'équipe pédagogique, rejoindra une nouvelle école ou une autre circonscription à la rentrée. Son enthousiasme et sa belle énergie auront marqué son passage parmi nous.

Madame LEY, fidèle parmi les fidèles, prendra quant à elle une retraite bien méritée après de nombreuses années au service des élèves de l'école de Schweighouse. Son engagement, sa bienveillance, sa gentillesse et sa connaissance profonde de l'école laisseront une empreinte forte et durable.

Elles vont toutes les deux beaucoup manquer à l'équipe.

L'ensemble de l'équipe du RPI leur adresse ses remerciements les plus sincères et ses vœux chaleureux pour la suite de leur chemin professionnel et personnel.

Mme Anne-Marie KULHANECK, enseignante expérimentée remplacera Mme LEY sur Schweighouse. L'enseignant(e) du CE2-CM1 de Michelbach n'est pas encore nommé(e).

3. COTISATIONS OCCE :

✓ **COTISATION OCCE :**

Le directeur rappelle le rôle de la coopérative scolaire, gérée par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). Cette structure permet de gérer légalement l'argent collecté à l'école. Toute gestion en dehors de ce cadre est interdite.

L'OCCE accompagne les écoles avec des conseils, du matériel pédagogique, des outils pour les projets, et un logiciel de comptabilité. L'affiliation à l'OCCE permet aussi d'assurer toutes les activités de la coopérative, qu'elles aient lieu pendant ou en dehors du temps scolaire (via le contrat MAIF/MAE/OCCE).

La participation volontaire des parents permet de financer des achats et des projets tout au long de l'année, toujours au bénéfice des élèves.

En 2022, les cotisations ont été harmonisées et fixées à 25 € par élève, en maternelle comme en élémentaire. L'équipe enseignante propose de maintenir ce tarif pour l'année scolaire 2024-2025. Pour aider les familles avec plusieurs enfants dans le RPI, une réduction est prévue :

- → 1 enfant dans le RPI : **25** €
- → 2 enfants dans le RPI : **20** € par enfant
- → 3 enfants ou plus dans le RPI : **15** € par enfant

Il faudra préciser dans le courrier de rentrée que ces sommes sont par enfant.

Le montant des cotisations pour l'année 2024-2025 a été approuvé à l'unanimité.

✓ **FRAIS BANCAIRES OCCE :**

Le directeur tient à informer les membres du CE que depuis cette année, le Crédit Mutuel qui gère la coopérative scolaire de l'OCCE, applique depuis peu une nouvelle tarification bancaire, sans communication préalable qui met à mal les comptes de nombreuses coopératives scolaires. A savoir :

→ Un prélèvement de 6,25€ dès le premier dépôt d'espèces
→ Un prélèvement de 0,25€ par chèque déposé
→ Des frais de fonctionnement de gestion de compte non remboursés

Le directeur informe les membres du conseil d'école que cela représente à ce ce jour 45€, mais qu'une telle tarification pour une année scolaire pourra représenter une somme conséquente.
Une proposition de paiement en ligne devrait être mise en place à la rentrée. Il est également rappelé que des pourparlers sont toujours en cours avec les instances locales des Crédit Mutuel. Une réunion est prévue mi-juin 2025.

Le directeur demande si des parents délégués étaient prêts à aller voir le président de caisse pour lui apporter une lettre type fournie par l'OCCE pour lui demander de faire appel aux valeurs coopératives et mutualistes, slogan des Crédits Mutuels, et d'exonérer le RPI de ces frais.

Il y a aussi une augmentation des frais pour l'APE. Le trésorier de l'APE peut aborder le sujet pour eux ainsi que pour l'OCCE.

4. LA VIE DE L'ECOLE

✓ Afin de favoriser une transition en douceur vers l'école et de faciliter l'adaptation des enfants de PS, **il sera proposé aux enfants de PS une rentrée échelonnée sur deux jours**.

Jour 1 :

Accueil des élèves MS en première partie de matinée aux horaires habituels.

Accueil des élèves de PS en deuxième partie de matinée à partir de 10 heures. Cette organisation permettra de consacrer un temps d'accueil individualisé à chaque groupe d'élèves, dans un cadre plus calme et rassurant.

À partir de l'année prochaine, les dérogations pour les siestes sont possibles uniquement sur les périodes une et deux, mais à partir de janvier la sieste à l'école est obligatoire (possibilité de faire la sieste à la maison mais de revenir à l'école à 15 heures). En effet, cette démarche est mise en place car l'école est obligatoire à partir de 3 ans.

À partir du jour 2 :

✓ Résultats évaluation mi-étape. Le directeur revient sur les résultats des évaluations nationales des élèves de CP du mois de janvier. Une comparaison avec les résultats académiques et nationaux est proposée.

En français : les résultats sont généralement supérieurs aux résultats académiques et nationaux, excepté sur les items « Lire à voix haute des mots » (69% de réussite) & « Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent » (85,7 % de réussite)

Taux d'élèves au-dessus du seuil 2 en français

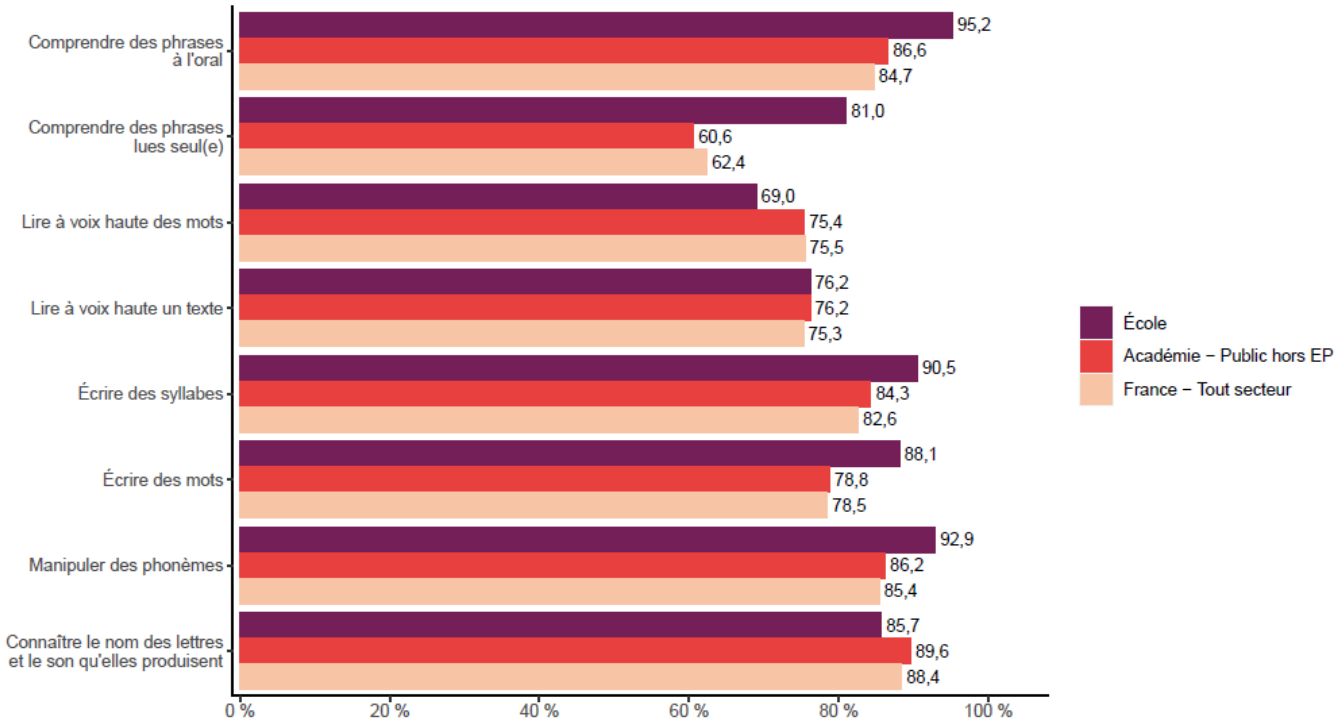

En mathématiques : les résultats sont tous nettement supérieurs ou égaux aux résultats académiques et nationaux.

Taux d'élèves au-dessus du seuil 2 en mathématiques

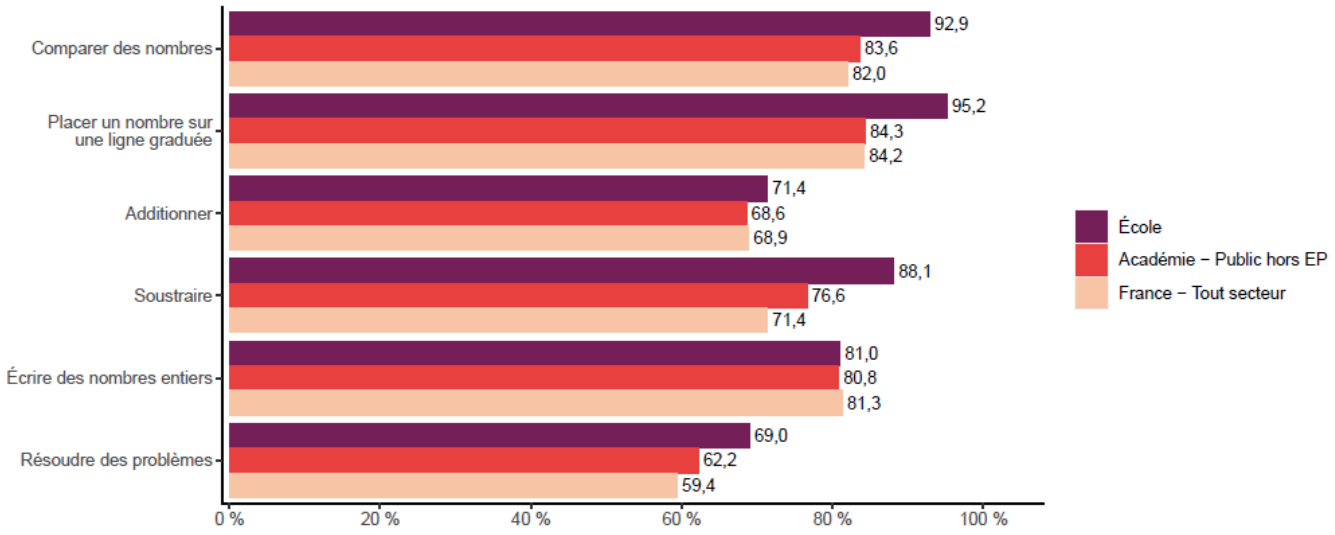

Le directeur souligne le fait que les bons résultats à ces évaluations sont le fruit d'un excellent travail réalisé dans un premier temps en amont par les enseignants de maternelle puis par les enseignants de CP du RPI.

✓ Le directeur rappelle que l'exposition du RPI, intitulé cette année « TOUS A TABLE ! » a été à nouveau un succès ; cette année celle-ci avait lieu dans la salle polyvalente de Michelbach et pouvait être visitée le vendredi soir de 16h00 à 19h30 et le samedi de 10h00 à 16h00. Tout comme l'édition 2024, lors de cette exposition, les parents de l'APE ont tenu un stand de boissons et de nourriture le vendredi soir et parallèlement à l'exposition, ils ont organisé le samedi de 10h00 à 16h00 une kermesse, qui, a à nouveau été un franc et beau succès avec des nouveautés, un animateur exceptionnel et une

météo très favorable. Le directeur remercie l'ensemble des parents qui ont rendu possible l'organisation de cette kermesse qui s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité.

Le directeur donne la parole à Mme LEBRUN. L'exposition du RPI et la kermesse se dérouleront à la salle polyvalente de Schweighouse, le 4 et 5 juin 2026.

✓ Expo euro citoyenne du 20 juin :

Le vendredi 20 juin a eu lieu l'exposition euro citoyenne organisée par les classes de Mme GASSER & M. DEL FRARI ; celle-ci était le point final d'un travail mené tout au long de l'année par ces 2 classes sur la transmission de la Mémoire, l'Histoire, la Citoyenneté et l'Europe. Après avoir été reçu par Mme KELLER Fabienne députée européenne et visité le parlement européen le 1er avril dernier c'était autour des élèves d'inviter leur marraine pour leur exposition euro citoyenne.

En présence de Mme GROSS de la commune d'Aspach/Bas, de Mrs GWINNER et MANIGOLD de la commune d'Aspach/Michelbach, de Mme Del Tatto présidente du syndicat scolaire, de Mme Kaufmann inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Thann, de Mme Del Tatto Florence conseillère pédagogique et adjointe de Mme Kaufmann, de Mme Staudt, intervenante en allemand, des enseignants et du directeur, Mme KELLER a été applaudie et accueillie par les élèves qui ont dans un premier temps présenté le déroulé de la journée puis ont chanté l'hymne à la joie. S'en est suivi les discours de Mme Keller et Mme Kaufmann et l'inauguration officielle de l'exposition avec coupé de ruban tricolore et présentation des exposés des élèves. Par la suite Mme Keller a répondu aux questions diverses et variées des élèves. Pour finir tout le monde a été invité à un euro apéritif pour déguster des plats des 27 pays membres. La visite de Mme Keller a été un moment chaleureux et riche en échanges. Sa simplicité, sa gentillesse et son écoute, notamment envers les enfants, ont été très appréciées. Elle notamment pris le temps de dialoguer avec les élèves et de s'intéresser à leur travail. Les enfants comme les adultes présents ont pleinement profité de cette rencontre, que Madame Keller a elle-même qualifiée de très agréable.

✓ Le directeur donne la parole aux différents enseignants présents pour une présentation rapide des projets les plus significatifs du troisième trimestre :

- Mme Arnold : animation LPO et CPIE, sortie de fin d'année à la ferme Krugler, différents ateliers sont prévus. Un petit déjeuner sera organisé la vielle.
- Mme Bombenger et Veloteri : intervention du CPIE du jardin à l'assiette, pour la semaine du goût, deux traiteurs sont venus pour, visite de la ferme Better, ainsi que du « Paradis Vogel », ateliers sciences et cuisine.
- Mme Flesh : travail avec une artiste dans le cadre de la fête de l'eau. Les monstres et les créatures marines. Démarche artistique. Les œuvres ont été exposées sur le parcours de Wattwiller. Des ateliers artistiques ont été proposés. Dégustation tous les jeudis d'un ingrédients mystère. Dans un premier temps, l'enseignante apportait des ingrédients, puis les enfants devaient proposer à leur tour un ingrédient, d'abord nature puis après dans une préparation. C'était un travail intéressant, notamment autour du vocabulaire ainsi qu'un moment convivial et motivant. Les parents étaient très investis.
- Mme Ley : intervention du CPIE sur le jardin avec des plantations en classe avec des boutures de thyms, plantations des fruits et légumes de saison.
- Mme Chatelet : spectacle au relais culturel « Branle-Bas de Combat » ainsi que « Les Pas Pareils » puis atelier théâtre avec un acteur, correspondance scolaire avec une classe de Jean XXIII, rencontre récente. CPIE gaspillage alimentaire. Sortie scolaire faune et flore.
- Mme Roux : intervention du CPIE sur le jardin, plantation ainsi que jardinage. Spectacle au relais culturel de Thann avec la classe de Madame Chatelet. Travail interdisciplinaire autour de l'exposition « Tous à table ».
- Mme Lesenecal : sortie grand stade rencontre handball, à Cernay au stade Daniel Heck avec Mme Gasser.
- M Del Frari et Mme Gasser ont participé aux animations des chemins de la mémoire avec la ligue de l'enseignement : visite de l'abri mémoire à Uffholtz, journée au Hartmanswillerkopf avec 5 ateliers : un atelier de reconstitution, la rédaction d'un hommage d'un mort pour la France, marche, la visite de l'historial, un chant dans la crypte. Action euro-citoyenne. Merci aux parents pour les apéritifs. Merci à l'APE pour le financement des entrées pour le mémorial.

Le directeur ainsi que le corps enseignant remercient les parents d'élèves pour leur soutien et les accompagnements aux différentes sorties, sans qui ses projets n'auraient pas eu la même densité.

5. LA SECURITE A L'ECOLE

L'ensemble des salles de classes des 4 sites du RPI ont été équipées d'une alarme anti intrusion avec des boutons déclencheurs dans chaque salle de classe, BCD ou bureau.

Si un enseignant déclenche l'alarme, elle sonne et clignote dans toutes les classes.

Le directeur remercie le Syndicat Scolaire pur cet investissement.

6. TRAVAUX :

SITE D'ASPACH-LE-BAS :

- → Reboucher le trou au milieu de la cour de récréation.
- → Mettre des stores dans la salle de classe de Mme GASSER et rajouter un store manquant dans la salle de classe de Mme CHATELET.
- → Nettoyer les étagères dans la salle de classe de Mme GASSER.

SITE DE SCHWEIGHOUSE :

- → Raboter le bas de la porte vitrée qui donne sur la salle de motricité.
- → Réparer la porte de la salle de Mme LEMBLE qui donne vers les toilettes, car elle ne tient pas fermée.
- → Réparer la prise de courant à côté de la porte dans la salle de Mme LEMBLE qui fait disjoncter (seule prise en hauteur)
- → Transférer du garage à vélo de la maternelle d'Aspach-Le-Bas au local de Schweighouse, 3 vélos à remorque double, 2 tricycles, le support à outils (à démonter), 3 bêches, 4 pelles et 6 râteaux.
- → Remettre les bancs à leur place initiale dans la cour.
- → Désherber la cour et les espaces verts (chardons)
- → Désherber, bêcher et ratisser le bac à sable.
- → Avant la rentrée : balayer le préau et la cour.

WC filles : remettre la porte du grand WC, les filles de CE1 veulent de l'intimité et ne pas être vues par tous les enfants qui passent.

SITE DE MICHELBACH : (maternelle)

- → Réparation du jeux en bois (rondin) dans la cour de récréation.
- → Balayer le local à vélo.
- → Réparer le grillage.

SITE DE MICHELBACH : (élémentaire)

- → Remplacer les dalles du plafond dans les toilettes des filles.
- → Traiter le champignon au plafond dans la salle de la photocopieuse.

7. POINTS SOULEVES PAR LES PARENTS :

Quand est-il du système d' alerte pour la classe de Mme Laule ?

Le système d'alerte anti intrusion peut aussi être utilisé pour Mme Laullé en cas de problème.

Quel outil pédagogique utilisez vous pour détecter les cas de dyslexie et/ou dyscalculie… ?

Les enseignants informent les parents que ce sont les spécialistes qui doivent diagnostiquer. Si un enseignant suspecte un un trouble, il informe les parents pour qu'ils se dirigent vers les spécialistes. En aucun cas les enseignants ne poseront un diagnostic. Les cas de dys ou TDA sont en général révélés vers le CE2.

Accepteriez vous qu'un professionnel intervienne dans la formation à la détection de ce type de cas ?

Le directeur dit qu'il va se renseignement auprès de sa hiérarchie. M Leduc dit que les spécialistes peuvent se rapprocher des enseignants pour mettre en place un programme adapté.

La séance est levée à 19h

Secrétaires de séance :

Mme ROUX